



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 49498

## Texte de la question

M. François Loos interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation de la médecine du travail. Il semble en effet que le nombre de médecins du travail soit nettement insuffisant par rapport aux tâches réglementaires qu'ils ont à remplir. Les problèmes rencontrés dans la vie professionnelle sont souvent traités dans le cadre de l'assurance-maladie. Dès lors, il serait important que le Gouvernement prenne position sur l'avenir de la médecine du travail. Il lui demande s'il ne serait pas opportun d'associer la médecine du travail aux négociations engagées sur ce thème par les partenaires sociaux.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Loos](#)

**Circonscription :** Bas-Rhin (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49498

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 juillet 2000, page 4340

**Question retirée le :** 10 juin 2002 (Fin de mandat)